



Association professionnelle des théâtres canadiens (PACT)
Mémoire présenté au Comité permanent des finances
Consultations prébudgétaires
5 août 2016

Introduction

L'Association professionnelle des théâtres canadiens (PACT) est heureuse d'avoir l'occasion de contribuer aux consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances. En prévision du budget de 2017, le Comité recherche des idées et des recommandations pour aider les particuliers canadiens, renforcer les entreprises et veiller à ce que les collectivités soient en mesure de stimuler la croissance économique du pays. Le théâtre professionnel, et les arts de façon générale, ont un rôle à jouer dans l'atteinte des objectifs que nous partageons tous.

Le spectre vaste et diversifié du théâtre au Canada enrichit la vie des citoyens et de nos collectivités sur les plans économique, social et culturel. Les Canadiens reconnaissent cette réalité. Selon un sondage récent :

- Huit répondants sur dix estiment que le théâtre assure le dynamisme culturel des collectivités.
- Deux tiers des participants affirment qu'ils sont conscients que le théâtre soutient et attire les entreprises dans les collectivités et qu'il contribue ainsi à la prospérité du pays¹.

D'un point de vue économique, le théâtre professionnel participe au produit intérieur brut (PIB) du secteur culturel canadien, dont la valeur s'élève à 54 milliards de dollars.

Dans son dernier budget, le gouvernement du Canada a reconnu l'importance des arts dans la croissance économique du pays. La mesure sans précédent visant à accroître considérablement les investissements dans le Conseil des arts du Canada et d'autres programmes du ministère du Patrimoine canadien aura une incidence profonde non seulement sur les artistes et les organismes à vocation artistique canadiens, mais également sur notre économie culturelle et nationale. Comme bien

¹ <http://pact.ca/Advocacy/Professional-Theatre-in-Canada.aspx>

des secteurs traditionnels, nous sommes prêts à apporter une contribution encore plus grande à notre pays, pour les Canadiens.

La PACT et ses membres remercient le gouvernement du Canada et tous les parlementaires d'investir dans le Conseil des arts du Canada et de reconnaître les possibilités qu'offrent les arts, y compris le théâtre professionnel, à notre pays. Nous saluons également l'engagement d'intensifier la présence culturelle du pays à l'étranger et d'améliorer les infrastructures culturelles.

Désormais, nos recommandations s'appuient sur l'engagement qu'a pris le gouvernement du Canada à l'égard des artistes et des organismes voués aux arts canadiens et de notre économie culturelle. Elles visent à aborder et à appuyer d'importants thèmes stratégiques, dont la vérité et la réconciliation, la promotion de la diversité et le renforcement positif de la présence du Canada sur la scène mondiale.

Ce faisant, nos recommandations permettront aussi de consolider le secteur diversifié du théâtre professionnel au Canada et d'augmenter la contribution de celui-ci en matière d'emplois de qualité et de prospérité dans nos collectivités et notre pays. Grâce à la présence de compagnies théâtrales dans les villes et les municipalités partout au pays, ainsi que dans les collectivités nordiques et autochtones, le théâtre professionnel est bien placé pour générer des retombées positives mesurables encore plus importantes pour les Canadiens.

Recommandation 1

La PACT recommande au Comité permanent de maintenir et de pleinement réaliser le plan d'investissement quinquennal visant à accroître le budget annuel du Conseil des arts du Canada de 180 millions de dollars et le faire passer à 360 millions de dollars.

Les investissements sans précédent dans le Conseil des arts du Canada surviennent à un moment où le secteur des arts est prêt à contribuer encore davantage au PIB du Canada et à favoriser l'innovation qui permettra à notre économie de prospérer. Le PIB du secteur culturel du pays, qui est passé de 47 milliards de dollars en 2007 à plus de 54 milliards de dollars selon les dernières données, constitue un facteur de plus en plus important dans le succès du Canada. Comme l'a souligné la ministre du Patrimoine canadien Mélanie Joly, le PIB du secteur culturel est plus élevé que celui des secteurs de l'agriculture, de la foresterie et de la pêche réunis.

Le secteur culturel crée des emplois; en 2014, on estimait qu'il représentait 630 500 emplois, soit 3,5 % de tous les emplois au pays. Certains membres de la PACT comptent plus de 1 000 employés (artistes, personnel de la production, techniciens, équipe d'avant-scène et d'arrière-scène, etc.). Ce chiffre n'inclut pas les emplois connexes, mais secondaires, chez les fournisseurs, dans les restaurants, etc. Dans les petites collectivités, les théâtres offrent souvent un grand nombre d'emplois saisonniers qui stimulent le tourisme dans l'ensemble du pays.

Par l'entremise du Conseil des arts du Canada, le gouvernement du Canada réalise un investissement stratégique important dans l'exploitation de nombreuses compagnies théâtrales partout au pays. Les contributions fédérales versées jusqu'à ce jour à une compagnie théâtrale variaient généralement de 1 à 2 % des revenus totaux pour les grandes compagnies à environ 10 % pour les petites compagnies. Ces investissements fédéraux favorisent grandement l'innovation et la prise de risques créatifs, autant d'éléments essentiels à un secteur du théâtre dynamique et attrayant.

Cela dit, historiquement, bien des compagnies théâtrales n'ont pas pu accéder au financement du Conseil des arts du Canada. Cette situation est particulièrement difficile pour les nouvelles compagnies théâtrales autochtones et propres à une culture, dont le nombre ne cesse de croître, qui cherchent à représenter et rejoindre les groupes démographiques de notre population.

Nous espérons que les investissements soutenus dans le Conseil des arts du Canada promis par le gouvernement se traduiront par l'accès à des ressources additionnelles essentielles pour les compagnies théâtrales et les arts de façon générale, ainsi que par plus d'emplois et de retombées pour les Canadiens partout au pays. Ainsi, nous serons en mesure de mieux représenter notre diversité et de contribuer à la guérison nécessaire au processus de vérité et de réconciliation.

Cela va dans le sens de la recommandation formulée par la PACT au Comité permanent selon laquelle le plan d'investissement quinquennal de 180 millions de dollars dans le Conseil des arts du Canada doit être maintenu dans le plan budgétaire à l'avenir.

Recommandation 2

La PACT recommande que le programme biennal de 25 millions de dollars (10 millions de dollars en 2016-2017 et 15 millions de dollars en 2017-2018) visant à renforcer la présence culturelle du Canada sur la scène mondiale et l'accès aux marchés internationaux annoncé en 2016 soit prolongé et rendu permanent.

Le gouvernement du Canada reconnaît la contribution et l'incidence économique que peut apporter une présence culturelle vigoureuse au-delà de nos frontières. Une telle présence rehaussera notre réputation dans le monde et stimulera le développement de nouveaux marchés pour les produits culturels, de même que pour les exportations canadiennes d'autres biens et services de grande valeur. Il s'agit d'un développement apprécié, qui cadre avec les recommandations de longue date de la PACT présentées au Comité permanent des finances au cours des dernières années.

Lorsque des compagnies théâtrales ont la capacité de présenter des pièces et des œuvres dans d'autres régions du monde, elles créent des emplois, diversifient les revenus et contribuent à la croissance économique dans leurs propres collectivités. Elles soutiennent d'autres objectifs commerciaux en rehaussant la réputation de notre pays.

Comme nous collaborons avec nos membres et que nous les consultons, nous sommes conscients que le développement de marchés internationaux prend du temps. Les horizons de planification pour établir de nouvelles relations et acquérir des auditoires potentiels s'étendent sur des années, et non des mois. Il faudra plus de deux ans pour pleinement réaliser les retombées des nouveaux investissements fédéraux et les possibilités qu'ils offrent.

De plus, les relations internationales doivent être entretenues. Cela représente des coûts, notamment ceux liés à la participation à des marchés culturels internationaux, à des échanges artistiques et autres.

Ces facteurs, et bien plus, ont été communiqués aux ministères du Patrimoine canadien et du Commerce international par l'entremise de mécanismes de consultation que nous apprécions. En outre, le Conseil des arts du Canada accroît les investissements dans le renforcement de la présence internationale pour les artistes canadiens au moyen d'un nouveau modèle de financement. Nous avons bon espoir que le dialogue auquel nous participons mènera à des programmes fédéraux positifs et de grande portée qui soutiendront la présence culturelle canadienne à l'étranger.

En résumé, nous savons qu'il faudra plus de deux ans pour pleinement saisir les possibilités offertes par les investissements fédéraux en vue d'élargir l'accès aux marchés internationaux pour le secteur culturel. Voilà pourquoi nous recommandons de rendre cette mesure budgétaire permanente.

Recommandation 3

La PACT recommande des investissements accrus et soutenus dans les infrastructures culturelles, plus particulièrement dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels.

Le budget fédéral de 2016 prévoit des investissements complémentaires sur deux ans dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels, un programme d'infrastructure culturelle de contrepartie. Le nouveau Fonds Chantiers Canada permet aussi d'inclure des infrastructures culturelles. Il existe notamment une mesure de soutien unique additionnelle par l'intermédiaire des programmes de Canada 150. La PACT se réjouit de l'augmentation des ressources allouées à ce programme, à l'instar des autres investissements fédéraux annoncés cette année.

Le Fonds du Canada pour les espaces culturels fournit du financement de contrepartie, relativement à petite échelle, au secteur culturel. Jusqu'à présent, ce financement a permis d'acheter de l'équipement spécialisé et d'effectuer des rénovations mineures aux installations culturelles, dont les théâtres, partout au pays. Nombreux sont ceux qui se sont servis de ce financement pour régler des questions d'accessibilité (cependant, il est important de noter qu'il en reste encore beaucoup).

L'exigence d'obtenir des fonds de contrepartie constitue un défi de taille du Fonds du Canada pour les espaces culturels. La PACT comprend et appuie le fait que le gouvernement du Canada doit obtenir du soutien de cette façon. Il est toutefois difficile d'obtenir des fonds de contrepartie, particulièrement pour les petites organisations qui n'ont pas reçu l'appui des provinces pour leur fournir ces fonds, qui sont au centre de la plupart des programmes d'infrastructure. Ainsi, il faut généralement recueillir les fonds de contrepartie auprès de sources privées, ce qui représente un processus fastidieux. La difficulté est encore plus grande pour les petites compagnies théâtrales, spécialement celles provenant de collectivités diversifiées qui n'ont pas d'expérience avec ce type de programme.

Il reste à voir de quelle façon les infrastructures culturelles seront intégrées dans les ententes de Chantiers Canada qui sont en cours de négociation avec les provinces. Certaines provinces n'ont pas tenu compte des infrastructures culturelles dans les ententes de Chantiers Canada.

Le financement, certes bienvenu, offert par Canada 150 ne fait qu'atténuer momentanément les défis permanents. Il ne permet pas un renouvellement durable et adéquat des infrastructures culturelles.

Pour toutes ces raisons, il est peu probable que beaucoup d'organisations culturelles, particulièrement celles qui se trouvent dans de petites collectivités diversifiées, soient en mesure de profiter des investissements complémentaires sur deux ans dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels, le nouveau Fonds Chantiers Canada et les programmes de Canada 150, et ce, en dépit d'un déficit reconnu et important dans le renouvellement des infrastructures culturelles.

À la lumière de ce constat, la PACT recommande que les investissements complémentaires du gouvernement du Canada dans le Fonds du Canada pour les espaces culturels soient étendus au-delà de deux ans. Par ailleurs, nous recommandons que le gouvernement du Canada encourage vivement les provinces à prévoir un renouvellement adéquat des infrastructures culturelles par l'entremise des fonds de contrepartie.

À propos de la PACT

L'Association professionnelle des théâtres canadiens (PACT) est la porte-parole des théâtres professionnels canadiens, une chef de file dans la collectivité des arts de la scène et une fervente défenseuse du théâtre.

Elle représente près de 150 compagnies théâtrales professionnelles qui se produisent dans des collectivités de langue anglaise dans l'ensemble du pays. Les membres de la PACT proviennent de milieux divers, du plus important organisme des arts de la scène du Canada aux plus petites compagnies théâtrales qui desservent des auditoriums dans une grande variété de collectivités d'un océan à l'autre et dans le Nord.

Présenté par :

Le Comité de défense des intérêts de l'Association professionnelle des théâtres canadiens :

Bonnie Green, présidente, festival de Stratford, Stratford (Ontario)
Anthony Black, compagnie théâtrale 2 b, Halifax (Nouvelle-Écosse)
Diane Brown, Ruby Slippers, Vancouver (Colombie-Britannique)
Jay Dodge, Boca del Lupo, Vancouver (Colombie-Britannique)
Michael Erwin, théâtre Neptune, Halifax (Nouvelle-Écosse)
Anita Gaffney, festival de Stratford, Stratford (Ontario)
Camilla Holland, Royal Manitoba Theatre Centre, Winnipeg (Manitoba)
Brad Lepp, Soupepper, Toronto (Ontario)
Lori Marchand, Western Canada Theatre, Kamloops (Colombie-Britannique)
David Nairn, Theatre Orangeville, Orangeville (Ontario)
Colleen Smith, Theatre Calgary, Calgary (Alberta)
Nick Tracey, Young Peoples' Theatre, Toronto (Ontario)
Kathryn Westoll, Geordie Productions, Montréal (Québec)
Lorna Zaremba, Theatre Aquarius, Hamilton (Ontario)

Personne-ressource :

Sara Meurling
Directrice générale
Association professionnelle des théâtres canadiens (PACT)
Courriel : sara@pact.ca
Tél. : 416-595-6455
215, avenue Spadina, bureau 555
Toronto (Ontario) M5T 2C7